



La Feuille

des Bertranges

#05

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES BERTRANGES | LESBERTRANGES.FR



PAGE 4

Un Atlas pour
la biodiversité

PAGE 6

Dossier :
La culture dans
Les Bertranges

PAGE 12

Portraits
d'associations

Terre des possibles

Découvrez toutes les pépites culturelles
de votre territoire

Musique, Danse, Théâtre, Littérature, Animations...

LES RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTO

« NOS VILLAGES EN ÉTÉ »

La Communauté de Communes Les Bertranges a organisé un concours de photographies intitulé «**Nos villages en été**» qui s'est déroulé du 21 juin au 14 août 2021, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

Une quinzaine de photos ont été réceptionnées dans ce cadre. Un jury, composé d'élus de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi que des techniciens, a sélectionné 10 finalistes. Ces photos ont été partagées sur la page Facebook et le compte Instagram de la Communauté de Communes Les Bertranges afin d'être soumises aux **votes des internautes** du 18 au 31 août dernier.

Les votants se sont exprimés via plus de 1 600 «j'aime» sur la page Facebook et le compte Instagram de la Communauté de Communes et amènent le podium ci-contre.

Un merci tout particulier à l'ensemble des participants et toutes nos félicitations aux gagnants !



01

01. Sylvie AUGENDRE avec sa photo «Chasnay au coucher de soleil».

« Au loin, des charolaises paissent dans les pâturages. Les balles de paille attendent d'être rentrées, sous un ciel chargé de nuages et laissant un peu de place aux dernières lueurs du soleil couchant. Cette photo nous laisse penser qu'il fait bon vivre dans ce paisible petit village des Bertranges ! » Elle remporte un week-end nature et culture pour deux personnes à Guérisny !



02

02. Delphine CHEVEAU-RICHON avec sa photo « S'évader à La Charité-sur-Loire ». Elle obtient un moment épicurien pour deux, soit autour des Côtes de La Charité, soit à cheval.



03

03. Arthur GARCIA avec sa photographie de nuit de la Charité-sur-Loire pour sublimer l'histoire de la ville. Il gagne un instant nature au Jardin de la gentilhommière à Lurcy-le-Bourg ainsi qu'un panier garni de produits du terroir 100% Bertranges .



Coup de cœur : Louis VILLE obtient la mention «coup de coeur du jury», avec sa photo du village de Giry.



CLAUDE BALAND

Président de la Communauté de Communes Les Bertranges

La culture occupe une place centrale au sein des projets de la Communauté de Communes Les Bertranges puisqu'il y existe une offre accessible pour tous sur tout le territoire.

L'accès à la culture passe également par la présence d'organisme emblématique sur le territoire qui créé, à travers leur dynamisme et passion, une réelle diversité culturelle et une richesse artistique forte.

La Communauté de Communes doit développer et soutenir les activités culturelles. Les actions culturelles sont indispensables à l'égalité des chances et à l'attractivité de notre territoire.

Les élus de la Communauté de Communes doivent s'appuyer sur les principaux pôles culturels (La Cité du Mot à La Charité-sur-Loire, le Théâtre des Forges Royales à Guérigny, les associations culturelles de Prémery...) pour diffuser la culture au plus près de chaque habitant des 32 communes de notre territoire.

Par exemple, le «Contrat Territoire Lecture» doit favoriser la lecture sur l'ensemble de notre territoire et aider à la réalisation d'une médiathèque à Prémery, qui bénéficierait aussi aux habitants des communes avoisinantes.

Dès cette année, des animations profiteront aux élèves de nos écoles dans certaines de nos communes rurales grâce à l'engagement de professionnels exerçant à la Cité du Mot et au Théâtre des Forges Royales.

La nouvelle directrice de l'École de Musique, Danse et Théâtre des Bertranges et son équipe d'enseignants auront à cœur de consolider les activités existantes et de les étendre à l'ensemble du territoire des Bertranges.

La volonté des élus est donc bien de vivifier et de déployer l'action culturelle pour qu'elle soit à la portée de tous les habitants du territoire. C'est pourquoi, il nous faudra accroître le montant des subventions aux sites et aux associations culturels dans le prochain budget. Nous nous y sommes engagés devant le conseil communautaire.

Nous devons ainsi offrir plus de possibilités d'épanouissement personnel et réanimer «le vivre ensemble» dans une société tristement et dangereusement individualiste.



● ENVIRONNEMENT

Un Atlas de la biodiversité pour Les Bertranges !

Bonne nouvelle ! Le projet d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de la Communauté de Communes Les Bertranges a été sélectionné par l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) et fait partie des 101 dossiers retenus à l'échelle nationale. Il bénéficie ainsi d'une subvention de l'OFB dans le cadre du Plan France Relance de 163 000 €, pour la globalité des actions.

En effet, au premier semestre 2021, la Communauté de Communes Les Bertranges avait déposé un projet d'atlas de la biodiversité intercommunale auprès de l'OFB afin de bénéficier d'un soutien financier pour lancer cette démarche sur son territoire.

Un Atlas de la Biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

Un atlas de la biodiversité intercommunale est une démarche qui permet de mieux connaître la biodiversité sur le territoire et d'identifier les enjeux spécifiques liés. Il a également un rôle de sensibilisation et de mobilisation des élus, acteurs socio-économiques et citoyens à la biodiversité et facilite ainsi la prise en compte de cet environnement lors de la mise en place de démarches d'aménagement et de gestion.

Pour faire simple, il s'agit d'un inventaire des milieux et espèces présents sur les 32 communes. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Des actions concrètes pour un projet biennal

Pour répondre aux différents objectifs fixés dans le cadre de la réalisation de l'atlas, des inventaires sur les milieux naturels seront nécessaires. Pour commencer, une première phase s'attachera à la connaissance des milieux naturels, des formations et des espèces végétales présents sur les 32 communes (milieux forestiers, pelouses calcaires, milieux humides...). Ce travail permettra de faire ressortir des habitats à enjeux ainsi que des zones à enjeux où les données botaniques sont faibles voire absentes. Par la suite, un travail d'inventaire botanique sera mené sur ces zones afin de collecter un maximum de données. Des amphibiens, insectes, mammifères seront également étudiés.

De nombreux acteurs seront impliqués dans la réalisation de cet atlas. Des animations nature seront ainsi organisées à destination du grand public et des scolaires.

Retrouvez tout le programme des animations à venir sur le site de l'intercommunalité lesbertranges.fr et sur l'application **IntraMuros** !

ENACTU

UNE « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE » DANS LES BERTRANGES



C'est une première pour la Nièvre, et c'est dans Les Bertranges que ça se passe : la commune de Chaulgnes a obtenu cet été le label « Ville active et sportive » ! Une distinction qui récompense la collectivité pour sa politique sportive innovante et son offre d'activités physiques et sportives diversifiée.

En plus d'accueillir régulièrement des manifestations autour du sport, plusieurs projets ont vu le jour cette année à Chaulgnes : création d'un pump-track * et d'un terrain de pétanque, modification du terrain de basket en city-stade, etc.

**piste en boucle fermée alternant virages relevés, bosses, pouvant être utilisée en vélo, trottinette, roller, etc.*

● SERVICE À LA POPULATION

La proximité au service du numérique

L'accès au numérique est devenu un enjeu majeur pour le développement territorial, notamment avec la dématérialisation de plus en plus courante dans notre quotidien.

La Communauté de Communes souhaite se saisir de cette évolution numérique au titre de ses compétences communautaires : **développement des infrastructures** numériques (notamment fibre optique), création et **gestion de structures France Services** ainsi que l'élargissement de son **action sociale**. L'objectif est bien de permettre l'accès à Internet et d'accompagner les habitants et les acteurs du territoire.

Après avoir recensé l'ensemble des services proposés sur le territoire intercommunal dans un **guide des services numériques** (téléchargeable sur lesbertranges.fr), les équipes de la Communauté de Communes Les Bertranges travaillent avec plusieurs partenaires (département, centres sociaux, associations, etc.) sur le développement de nouveaux services.



Des conseillers numériques à votre service !

Le conseil départemental de la Nièvre a été retenu par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour déployer sur son territoire, hors agglomération de Nevers, **21 Conseillers Numériques France Services, dont 2 assignés au territoire des Bertranges**.

La mission de ces professionnels est d'initier tous les publics à l'usage du numérique à travers un accompagnement dans les usages du quotidien, dans les usages citoyens et critiques et dans la réalisation de démarche administratives.

Les conseillers numériques seront **mobiles** et placés au plus près des usagers. Ils animeront des **ateliers collectifs** (en petit nombre) et des **activités dans des lieux reconnus** (mairie, bibliothèques, France Services, EHPAD, marchés, locaux commerciaux, etc.) ou lors d'**événements ponctuels**.

Pour prendre rendez-vous avec l'un d'entre eux, contactez Nathalie DUBOIS à nathalie.dubois@lesbertranges.fr ou au **03 86 37 79 43**.

Des camions itinérants sur les routes en Bertranges.

Déjà acteur en matière d'animation numérique, l'Espace Socio-Culturel La Pépinière s'est équipé d'un **camion itinérant spécialement aménagé**. Ils s'arrêtent dans les villages du territoire intercommunal et peut **accueillir 4 à 5 personnes à l'intérieur** et plus en extérieur, sur ses lieux de rencontres.



Découvrez le programme des tournées sur lesbertranges.fr.

Enfin, afin de **mailler au mieux le territoire**, une seconde offre itinérante sera dispensée par l'association l'Attribut l'année prochaine. Disposant d'un tiers lieu à **Châteauneuf-Val-de-Bargis**, ils proposent **une offre itinérante complémentaire** à celle de l'Espace Socio-Culturel La Pépinière.

● AMÉNAGEMENT

Améliorer son cadre de vie grâce aux travaux communautaires

En 2021, la Communauté de Communes Les Bertranges a engagé divers travaux d'aménagement de bâtiments et de voirie sur l'ensemble du territoire.

Zone d'Activité des Bertranges

Des travaux pour viabiliser **6 nouvelles parcelles** ont été réalisés, pour près de 30 000 m². Une nouvelle voie sécurisée a été créée. Un espace pour piéton a aussi été prévu, séparé de la chaussée par une bande végétalisée où arbres et candélabres s'alternent. Un bassin de rétention des eaux pluviales a été créé en contrebas du site pour répondre à la démarche environnementale des risques liés à l'imperméabilisation des sols.

Les bureaux de la Communauté de Communes

Le siège de l'intercommunalité, situé au 14 avenue Henri Dunant, à La Charité-sur-Loire s'est vu doté d'**une extension de 156 m²**, qui vient s'ajouter au 235 m² existant. Dorénavant, l'entrée au public se fait par la grande porte !

Et afin de créer un lieu qui mutualise plusieurs services, dont une meilleure visibilité de la présence de la Communauté de Communes à **Prémery, les bureaux ont déménagé** dans deux maisons situées au 40-42 Rue de Lurcy. La maison des services vous est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Un multi-accueil pour la petite enfance à Prémery

Les travaux d'aménagement du multi-accueil de Prémery, en lieu et place de l'actuel Halte-Garderie située place de l'église, s'étendront sur l'année 2022. La structure pourra **accueillir plus d'enfants (10 à 12)** et verra ses **plages horaires élargies** (ouvert toute la semaine). Le projet est de réhabiliter le bâtiment actuel et d'y adjoindre une extension pour passer de 80 à 140m² de surface utile.

Pendant la durée des travaux, la halte-garderie actuelle sera déplacée dans les locaux à proximité de l'école maternelle.

Plus d'informations sur ces travaux communautaires sur lesbertranges.fr, rubrique actualité.

ENACTU

ACCOMPAGNER LES COMMERCE DU TERRITOIRE



Lorsque la Communauté de Communes a signé sa **convention d'adhésion au dispositif Petite Ville de Demain** au côté des trois bourgs-centres (La Charité-sur-Loire, Guéigny et Prémery), elle s'est engagée dans une **démarche de dynamisation des commerces** installés dans son territoire.

Pour assurer l'animation et la fédération de ces acteurs locaux essentiels à notre cadre de vie, il a été décidé de **recruter deux managers de commerce** pour le territoire : un sur le bassin de vie de La Charité-sur-Loire et un sur les bassins de vie de Prémery/Guéigny.

Ils coordonneront ainsi toutes les actions destinées à **soutenir et promouvoir le commerce de proximité** et **renforcer l'attractivité des centres villes** en matière d'emplois et de commerce.



LA CULTURE DANS LES BERTRANGES

La culture occupe une place centrale au sein des projets de la Communauté de Communes Les Bertranges. Elle se traduit par la mise en œuvre de nombreuses actions sur le territoire, qu'il s'agisse d'enseignement, de théâtre, de soutien aux associations et structures portant des événements culturels ou encore de l'animation du réseau des bibliothèques/médiathèques à travers le Contrat Territoire Lecture des Bertranges.

Ces interventions complètent ainsi la richesse de l'offre déjà présente sur le territoire, tels que la Cité du Mot à La Charité-sur-Loire, la compagnie du Carambole Théâtre en résidence à Guérigny, la compagnie de spectacle Tyrnanog basé à Prémery, etc.



Cours de théâtre au Théâtre des Forges Royales

Une intercommunalité culturelle

Les communes ont fait le choix de transférer à la Communauté de Communes la politique culturelle à ses compétences. En effet, l'échelon intercommunal apparaît tout à fait adapté au développement de politiques publiques culturelles et artistiques. En raison de son caractère transversal, elle répond toutefois au principe de compétence partagée puisque la compétence culture est partagée entre les EPCI, les communes (qui en ont conservé une partie (bibliothèques, musées, etc.), le département...

L'objectif est ainsi de **mettre en place des politiques plus globales en faveur de la culture**, bénéfiques à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal, qui recouvre un large champ d'action : bibliothèques, enseignements artistique, organisation de manifestations culturelles... mais également de musées, services archéologiques.

UNE OFFRE ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'accès à la culture est un enjeu fondamental pour la Communauté de Communes Les Bertranges et pour ses communes membres. Ces dernières sont d'ailleurs source d'émulsion culturelle puisqu'elles accueillent volontiers des manifestations qui transforment leur commune en **véritable lieu d'échanges culturel**, comme par exemple à Nannay avec ses conviviales qui ont fêté cette année leurs 20 ans !

À la Charité-sur-Loire, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « La Cité du Mot » organise plusieurs temps forts culturels chaque année, tel que les festivals « Aux quatre coins du mot », « Grands chemins » ou encore « Voilà l'été dans la cité ! ». La structure accueille par ailleurs d'autres manifestations comme le festival Blues en Loire, le festival « Les Musicales » et plus récemment le marché de Noël. Elle organise également tout au long de l'année des rendez-vous culturels appréciés : expositions, rencontres, conférences, etc.

Les compagnies de spectacle apprécient également de s'installer dans les bourgs-centre du territoire, comme par exemple le carambole théâtre, en résidence à Guérigny. Elle propose toujours une programmation annuelle au Théâtre des Forges Royales qui, en plus d'être attendue, est très appréciée et accessible.

À Prémercy, on retrouvera la compagnie Tyrnanog qui est toujours source de diversité culturelle à travers les disciplines qu'elle exerce : contes et marionnettes, ateliers de découverte et d'éveil, cirque, musique, théâtre, danse, etc.

La présence du cinéma itinérant Sceni Qua Non dans certains villages des Bertranges apporte également une offre culturelle «très appréciée».

L'ENJEU DE LA LECTURE PUBLIQUE

La politique de la lecture publique est partagée de la façon suivante : d'une part, «les bibliothèques / médiathèques» sont gérées par l'échelon communal et, d'autre part, la coordination et l'animation du réseau sont pilotées par l'échelon intercommunal, notamment à travers le Contrat Territoire-Lecture (CTL) signé avec la DRAC, le Département de la Nièvre et la Cité du Mot «Une coordinatrice à notamment été recrutée en ce sens.»

Avec ses 5 bibliothèques / médiathèques communales et ses divers points lectures municipaux, il y a toujours un endroit proche de chez soi où la lecture est reine dans Les Bertranges.

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE POUR TOUS

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de Communes a fait le choix d'assurer la gestion d'une école de musique, de danse et de théâtre **afin de permettre un enseignement artistique à tous**.

L'École Intercommunale de Musique et de Danse des Bertranges propose ainsi d'accéder à l'enseignement et à la pratique musicale sous de multiples formes. Du cursus traditionnel à l'éveil musical en passant par la chorale, le gospel et même le théâtre et la danse, le choix est varié. Petits et grands, débutants et confirmés, tous y trouveront leur compte.

La diversité culturelle ne manque pas dans le territoire des Bertranges et est toujours source de temps forts annuels très attendus : festivals, spectacles, théâtre, concerts, danse, etc.

Cette large offre culturelle est possible grâce à tous ces acteurs locaux qui, à travers leur dynamisme et passion, partagent une richesse artistique forte.

ECOLE DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

Vous êtes passionnés, amateurs ou appréciez la découverte de nouvelle pratique d'art ?

Grâce à l'école intercommunale de Musique, Danse et Théâtre des Bertranges, il est possible de suivre une ou plusieurs disciplines. Cet établissement d'enseignement spécialisé est intégré à l'ensemble du dispositif culturel intercommunal. Il constitue par ailleurs un pôle dynamique dans la vie musicale, chorégraphique théâtrale et culturelle du territoire.

À la découverte de... l'art musical

Entre disciplines instrumentales et pratiques collectives, l'Ecole Intercommunale de Musique, Danse et Théâtre des Bertranges propose à ses élèves une formation complète qui associe exigence, qualité et plaisir, afin de former les musiciens de demain.



LES DISCIPLINES INSTRUMENTALES



LE CHANT



LES PRATIQUES COLLECTIVES

- ▶ Flûte traversière
- ▶ Clarinette
- ▶ Saxophone
- ▶ Trompette
- ▶ Cor
- ▶ Piano
- ▶ Guitare
- ▶ Percussion batterie
- ▶ Trombone
- ▶ Violon
- ▶ Accordéon
- ▶ Éveil musical

Une pratique qui peut également être étudiée de plusieurs manières

- ▶ Chant musique actuelle
- ▶ Chorale gospel
- ▶ Chorale Primevère
- ▶ Chorale enfants

- ▶ Orchestre à vents et percussion
- ▶ Atelier tom basse



À la découverte de... la danse



C'est ici que vous connaîtrez l'éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilisation artistique : la meilleure approche d'une **structuration corporelle** fondamentale en danse. L'enseignement y est adapté à la diversité des publics, à leurs motivations et leurs projets.

Une représentation scénique annuelle du travail accompli est organisée à la fin de l'année. Des présentations ponctuelles durant les moments forts de l'établissement peuvent également avoir lieu.

LES PRATIQUES ENSEIGNÉES

- ▶ Eveil à la danse
- ▶ Initiation
- ▶ New style
- ▶ Moderne jazz



Le théâtre est un **exercice de l'imagination**, de la sensibilité et de l'intelligence. Son ambition est de transmettre en réinventant les règles d'un jeu, comme pourrait être celle de l'école de la vie, de la liberté et de la citoyenneté.

Fondé sur la **représentation de la relation de l'homme au monde**, l'enseignement initial à l'art et à la pratique du théâtre ne préjuge pas de l'avenir des élèves, qu'ils soient spectateurs avertis, artistes amateurs ou encore candidats à l'aventure professionnelle.

Les cours se déroulent au **théâtre des forges royales à Guérigny** tous les mercredis après-midi.

FOCUS SUR...

Les sites culturels des Forges Royales à Guérigny



LE THÉÂTRE DES FORGES

Inauguré en 2014, le théâtre des Forges Royales s'installe un peu plus à chaque saison. Il est clairement **un lieu majeur de la vie culturelle** des Bertranges et contribue aussi pleinement au développement de l'ensemble du site des Forges Royales de Guérigny.

D'une capacité de 150 places, le théâtre des Forges Royales peut accueillir représentations théâtrales, projections cinématographiques, concerts, conférences...



LA SALLE OLYMPE

Juste à côté du théâtre, la salle Olympe de Gougues est mise à disposition de tous les artistes (petits et grands), professionnels ou amateurs. C'est un **lieu emblématique** de la culture guérignoise avec ses expositions de photos, de dessins, de peintures, de sculptures...



LE MUSÉE FORGES ET MARINES

Enfin, le musée Forges et Marines de l'association des **Amis du Vieux Guérigny** présente une collection de documents anciens, d'outillages, de spécimens de fabrications pour la Marine et de reproductions photographiques. L'association organise également des expositions relatives à l'archéologie industrielle sur des thèmes renouvelés chaque année.

UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE POUR LES BERTRANGES

La Communauté de Communes Les Bertranges, grâce à son premier « Contrat Territoire Lecture » en 2016 – 2018 (prolongé par un avenant en 2019), a identifié le rôle essentiel de diffusion culturelle de proximité des cinq bibliothèques municipales de son territoire. Fort de ce constat, l'intercommunalité souhaite renforcer l'impact de l'action des bibliothèques sur le territoire et faciliter l'accès à des ressources culturelles et éducatives à l'ensemble de la population du territoire, habitants et visiteurs.

Le Contrat Territoire Lecture (CTL) 2020 - 2022

Le Contrat Territoire Lecture (CTL) 2020 – 2022 signé entre l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)), le Conseil Départemental de la Nièvre et la Communauté de Communes Les Bertranges **s'adresse à tous les publics**. Il cible toutefois plus particulièrement le public rural et éloigné de la culture. L'objet recherché est la poursuite et l'amplification du programme d'actions jusqu'alors engagé et le développement de nouvelles opérations.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

01 Structuration d'un réseau des bibliothèques municipales à travers la conception d'une politique de lecture publique communautaire.

02 Développement d'une offre de services de proximité diversifiée en favorisant l'évolution des bibliothèques vers des tiers lieux.



03 Coopération et mutualisation d'actions culturelles dans les sites et en itinérance.

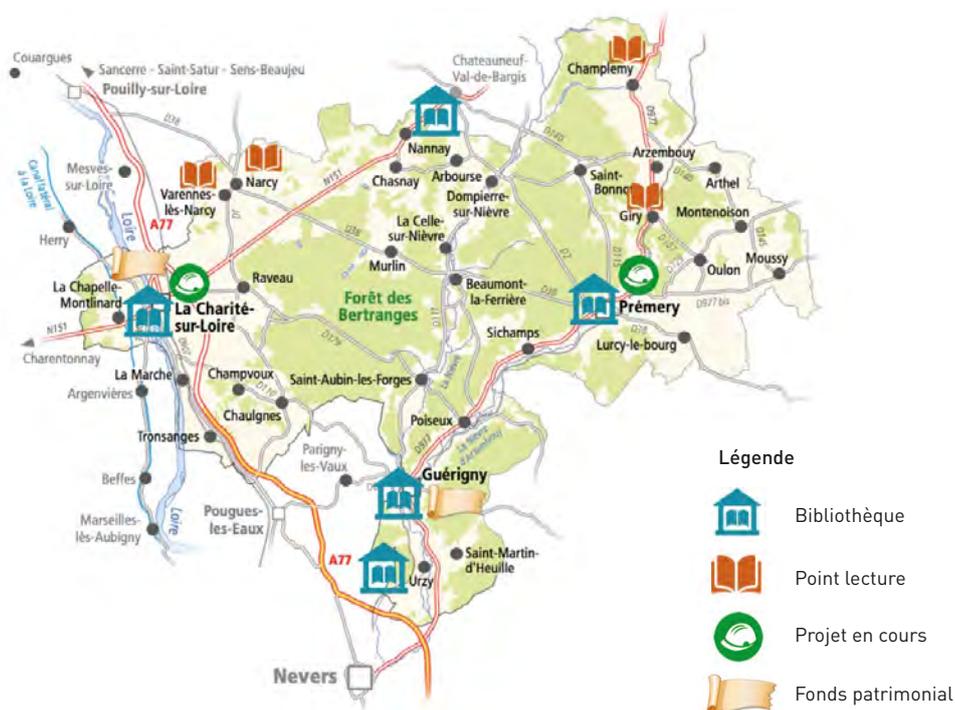
04 Inventaires des bibliothèques spécialisées de sociétés savantes afin de permettre leur valorisation et leur accès.

Les bibliothèques des Bertranges

Elles sont cinq et dorénavant appelées « Les bibliothèques des Bertranges ». À terme, ce réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Les Bertranges pourra trouver sa place au cœur du territoire, rééquilibrer sa notoriété et asseoir une autorité culturelle plus large.

Pour y arriver, la **coordination et l'animation du réseau des bibliothèques** sont essentielles. L'objectif étant bien de mieux valoriser ces lieux de rencontres culturels et permettre un accès à tous, sur le territoire.

Enfin, la participation à l'élaboration des projets de deux bibliothèques municipales comme « tiers lieu » a également toute sa place à Prémery et La Charité-sur-Loire, ainsi que la création d'un fonds scientifique à Guérigny. Ces structures pourraient ainsi être conçues en prenant en compte la dimension intercommunale et l'importance des publics « non emprunteurs ».





Des animations culturelles sur l'ensemble du territoire

Suite à la création du réseau des Bibliothèques des Bertranges, un **programme trimestriel** composé de plusieurs animations culturelles verra le jour en 2022. En attendant, les bibliothécaires et la coordinatrice Lecture Publique propose pour les fêtes de fin d'année 2021 des rencontres sur plusieurs thématiques :

CALENDRIER « LES BIBLIOTHÈQUES FÊTENT NOËL »

Vendredi 10 décembre 10h30	Lundi 13 décembre 10h00	Lundi 20 décembre 17h30	Mardi 21 décembre 16h00	Mercredi 22 décembre 10h30	Dimanche 26 décembre 15h30
Spectacle « Flocon » à Champlemy	Spectacle « Au coin du Feu » à Beaumont-la-Ferrière	Spectacle « Cache cache » à Guérigny	Spectacle «Au coin du feu» à Urzy	Spectacle à la bibliothèque de La Charité-sur-Loire	À Nannay

Retrouver tous les détails de cette programmation sur www.lesbertranges.fr

Enfin, la volonté des élus de la Communauté de Communes est de **créer un événement fédérateur identitaire et culturel** sur le territoire pour l'année 2022. Pour tout savoir sur cette manifestation que les équipes de l'intercommunalité commencent déjà à préparer, il sera nécessaire de suivre la Communauté de Communes sur ses différents canaux de communication (lettre d'information numérique mensuelle, réseaux sociaux, site internet, application IntraMuros, etc.)

Portrait de Nathalie GERBAULT, Coordinatrice Lecture Publique



« Notre travail à tous c'est justement de valoriser les cultures de nos villages »

D'où viens-tu ? Je suis née à Dijon et j'ai des attaches familiales à Champlemy et Parigny-les-Vaux.

Pourquoi Les Bertranges ? Parce que le poste de coordinatrice m'intéressait énormément, et tout simplement parce que j'avais envie de me rapprocher de la terre de mes ancêtres.

Une anecdote à nous raconter avant ton arrivée ici ? Oui... [rire] Lorsque j'ai fait des recherches sur la Communauté de Communes avant de passer mon entretien d'embauche, je suis allée sur la page Facebook de la CCLB, et j'ai lu un post sur l'opération « Ça cocotte dans ma poubelle » Ca m'a donné très envie de travailler ici : pour la liberté de ton, l'originalité, le dynamisme. Lorsque que j'ai appris que ma candidature était retenue, j'ai ressenti une très grande joie, et beaucoup de sérénité à l'idée de venir m'installer dans cette terre des possibles.

Qu'est-ce qui te fait vibrer ici ? Le potentiel culturel. Toutes les initiatives qu'il y a sur le territoire, le patrimoine exceptionnel, la modestie des gens d'ici...

La culture rurale est-elle un enjeu pour notre territoire ? La ruralité et la culture ne sont pas des termes qui s'opposent pour moi. La culture est omniprésente dans le monde rural ! Il y a autant de cultures dans nos campagnes que dans nos villes, mais elles ne sont pas valorisées de la même manière. Notre travail à tous c'est justement de valoriser les cultures de nos villages. Et ma mission, c'est d'essayer de coordonner et mettre en avant toutes les richesses et les belles intentions culturelles de notre Communauté de Communes.

As-tu une personnalité remarquable sur le territoire dont tu voudrais nous parler ? J'ai l'impression qu'Achille Millien est un personnage très fédérateur au sein de notre Communauté de Communes. Pour moi, il est le premier coordinateur culturel des Bertranges ! Il allait chercher la culture populaire sur tout le territoire. C'est grâce à lui qu'aujourd'hui nous avons des centaines de chansons et de contes qui font partie de notre patrimoine. À lui seul, il rassemble trois des principaux pôles de la Communauté de Communes : l'attractivité, le service biodiversité et la culture. Tous ensemble, nous débordons de projets... À suivre !

Portraits d'associations



MARINA GABRION

Compagnie Tyrnanog

Nivernaise née à Nevers, Marina Gabrion a passé le concours d'éducatrice de jeune enfant mais n'a pas souhaité poursuivre ses études, s'étant découvert une passion pour les spectacles de rue. Très vite, elle est à l'initiative de la Compagnie Tyrnanog et de l'association qui la gère qui devient rapidement une structure culturelle emblématique au niveau local.

La CCLB a eu l'occasion d'échanger avec Marina Gabrion, membre actif et à l'initiative de la création de l'association et la compagnie Tyrnanog. Retour sur la création, les projets et la vie de cette association culturelle devenu, avec le temps, emblématique sur le bassin de vie de Prémery.

CCLB : Pour commencer, pouvez-vous nous raconter comment s'est créé la compagnie Tyrnanog ?

M.G : Nous nous sommes créés, à la base, sous forme d'association, en 2003 dans le but de créer et diffuser des spectacles. Nous nous étions installés vers le secteur de Pougues-les-Eaux mais rapidement, l'association a évolué et s'est installée à Prémery en 2007. Entre temps, les intervenants se sont professionnalisés car ils sont devenus intermittents du spectacle.

À travers cette association, nous essayons de développer de multiples activités socio-culturelle, tel que l'animation d'événements, l'organisation de stage culturel, notamment des stages cirque pendant les vacances scolaires. Nous faisons en sorte, au maximum, d'être présent sur le territoire dès qu'il y a des manifestations, comme la Saint-Nicolas par exemple. Au quotidien, nous proposons de manière bénévole des ateliers dans les structures jeunesse : crèches, écoles, médiathèque, etc.

Et puis il y a la compagnie Tyrnanog, qui elle aussi est gérée par l'association. Son objectif est essentiellement de créer et tourner des spectacles. Sur cette partie-là, nous sommes rémunérés à partir d'une entreprise de production.

CCLB : Vous travaillez essentiellement avec les enfants. Est-ce que cet accès à la culture dès le plus jeune âge représente un enjeu pour vous ?

M.G : Oui, beaucoup. Pour moi, c'est même essentiel de nos jours. Et ce n'est pas pour rien que ça se développe de plus en plus. C'est d'ailleurs assez incroyable car nous voyons la « différence » entre les enfants qui sont à l'école et ceux qui sont encore en crèche. À partir de l'école maternelle, il y a des codes qui s'installent, ils osent moins mais dès qu'on donne l'autorisation, ça déborde d'énergie... Ce n'est pas du tout les mêmes comportements avec les tous petits que les plus grand.

C'est aussi pour cette raison que nous apprécions travailler avec plusieurs acteurs : la PMI, les écoles, les centres sociaux, etc. La diversité culturelle passe par là également.

CCLB : Où peut-on consulter votre programmation ? Peut-on vous trouver sur les réseaux sociaux ?

M.G : Nous avons un site internet : tyrnanog.net. On y retrouve nos spectacles, nos ateliers, nos dates, la description des intervenants. Nous avons également une page Facebook où nous diffusons nos actualités au maximum.

Nous sommes joignables par courriel, téléphone et même messenger si besoin pour les inscriptions aux ateliers.



CHRISTOPHE MAGNIEN, Président & VALÉRIE PAVAT, Directrice Centre Social Intercommunal Jacques Pillet de Guérigny

Le Centre Social Intercommunal Jacques Pillet existe depuis 1985, sous forme associative. Il porte le nom d'un des fondateurs de l'association et un des premiers président : le Docteur Pillet de Guérigny. Le 27 septembre dernier, c'est Monsieur Christophe MAGNIEN qui a été élu président de l'association ; il prend la suite de Michel DE JOIE qui avait lui-même été 12 ans à la présidence.

Le centre social intercommunal Jacques Pillet est un réel vecteur de communication et créateur de liens entre les personnes de toutes générations. La CCLB a eu l'occasion d'échanger avec Christophe MAGNIEN, Président, et Valérie Pavat, directrice.

C.C.L.B Pour commencer, pouvez-vous nous présenter votre association en quelques mots ?

C.M Le Centre Social Intercommunal Jacques Pillet a été créé en 1985, à l'initiative des élus de plusieurs communes, sous statut associatif. Nous disons régulièrement que nous sommes un vrai outil d'attractivité du territoire par le fait que nous permettons aux parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle tout en mettant en place des projets motivant pour les enfants, sur toutes les tranches d'âges, ce qui nous permet d'avoir un accès très fort aux familles. Notre territoire d'intervention est de 6 communes : Guérigny, Poiseux, Saint-Aubin-les-Forges, Saint-Martin-d'Heuille, Urzy sur la Communauté de Communes Les Bertranges et de la commune de Vaux d'Amognes car nous avons un soutien financier de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais. Nous comptons 950 adhérents, 26 salariés et une quarantaine de bénévoles d'activités.

C.C.L.B De quelle manière s'organise les actions de mutualisation entre les trois centres sociaux ?

C.M Nous travaillons ensemble depuis 2016, car nous avons anticipé la fusion intercommunale au 1^{er} janvier 2017. Cela se fait de la manière la

plus naturelle possible car le partenariat, c'est dans nos gènes. Si je devais donner un exemple de notre collaboration, ce sont les séjours d'été ou d'hiver que nous organisons ensemble chaque année. En 2021, les enfants sont partis à Noirmoutier en train avec les déplacements en vélo pendant tout le séjour. Nous mutualisons aussi les demandes de financement car notre vocation est la même. Ensemble, nous sommes plus fort !

C.C.L.B Quels sont vos projets pour l'année 2022 ?

V.P Nous souhaitons mieux cadrer, organiser les ateliers que nous proposons aux seniors et répondre à leurs demandes fortes, continuer ce que nous faisons dans le secteur de l'enfance / la petite enfance et développer nos actions intergénérationnelles. Nous avons également un projet collectif famille nommé « quand les familles s'en mêlent » afin de promouvoir les trois territoires des centres sociaux de la Communauté de Communes en faisant se rencontrer les familles des trois secteurs d'interventions. L'objectif est d'y faire découvrir le patrimoine de chaque bourg centre ; 3 rencontres seront prévues en 2022. Enfin, nous avons la création d'un nouveau site internet, qui sera un sujet de stage à part entière.



CHRISTOPHE HESTERS, Président & ESTELLE GRIVOT, Directrice Office de Tourisme Intercommunal La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre

Depuis 1925, l'Office de Tourisme existe sous forme associative en tant que syndicat d'initiative. Depuis, plusieurs évolutions ont eu lieu. La dernière, en date du 5 Mai 2021, est l'élection d'un nouveau bureau par le Conseil d'Administration, dont un nouveau président : Christophe HESTERS.

L'Office de Tourisme Intercommunal est un des maillons essentiels du territoire. La CCLB a eu l'occasion d'échanger avec Christophe HESTERS, Président & Estelle GRIVOT, directrice afin de mieux connaître ces lieux de vie, de rencontres et d'informations qui ont pris place sur le territoire.

Retrouvez l'Office de
Tourisme Intercommunal sur
lacheritesurloire-tourisme.com
et sur

CCLB : Pour commencer, pouvez-vous nous présenter votre structure en quelques mots ?

E.G : L'Office de Tourisme a été créé en 1925 sous forme associative. Le but des Offices de Tourisme au départ, c'était la valorisation du patrimoine de leur ville au travers d'éditions, de guides touristiques, de visites guidées... La vocation n'a pas tellement changé si ce n'est qu'aujourd'hui, on se développe un peu plus par des stratégies marketing et d'autres approches. L'objectif est toujours de permettre aux visiteurs de découvrir le territoire, le faire connaître et reconnaître en local comme à l'international. Pour y parvenir, nous comptons 5 salariées, à qui viennent s'ajouter 3 saisonniers en période estivale. Nous avons environ 120 adhérents et notre budget annuel en 2020 était de 260 000 €.

CCLB : Comment qualifieriez-vous le service de l'Office de Tourisme ?

C.H : Je dirais un service à la population... Nous sommes un outil fédérateur pour le développement touristique et donc, du développement local car à mon sens, les deux sont liés. Nous sommes au service des touristes et de la population locale ainsi qu'aux prestataires qui créent l'offre touristique du territoire.

E.G : Je préciserai qu'il peut y avoir une confusion entre le rôle de l'Office de Tourisme, et la politique publique. Les deux ne sont pas à confondre. Nous sommes

une interface pour montrer à la population et aux touristes ce qui est produit par les collectivités avec leurs actions publiques et politiques. Si nous pouvons être force de proposition, notre rôle reste bien la valorisation par l'accueil, l'information, et les relations avec les prestataires du territoire ; mais en aucun cas « décisionnaire » de la politique publique.

CCLB : Quels sont les perspectives d'évolutions de l'Office de Tourisme ?

C.H : Ce que nous souhaitons vraiment faire, c'est remettre l'adhérent au centre de l'association. Nous mettons en place des actions pour les adhérents, prestataires touristiques et commerçants (re)prennent l'habitude d'échanger ensemble afin de pour mieux se connaître et se rendre compte à quel point ils sont complémentaires et ont tous leur importance pour le rayonnement touristique et le développement économique du territoire. Nous souhaiterions également continuer la labellisation de certaines communes, comme par exemple la ville de Prémery qui semble tout à fait correspondre au cahier des charges des « Stations Vertes ».

E.G : Il y a également le développement de nos boutiques afin d'aller dans le sens de la valorisation des circuits courts et de la demande, tout en développant la connaissance du territoire. Nous souhaitons également développer les visites guidées pour les élèves du primaires et des collèges du territoire.



Equipe de l'Office de Tourisme



Carte Postale - Boutique de l'Office de Tourisme



La Charité-sur-Loire



Accueil de l'Office de Tourisme au Musée des Forges et Marines de Guéigny



Sac en toile de jute - Boutique de l'Office de Tourisme



Boutique de l'Office de Tourisme de Prémery

“ Tenir un journal c'est mettre sa vie dans un herbier pour qu'elle sèche ”

Sylvain Tesson
(écrivain voyageur français)

L'Herbier d'Achille Millien

Achille Millien est un poète et folkloriste nivernais (1833 – 1927). Il est notamment connu pour avoir confectionné un herbier de cinq volumes lors de ses années d'études au Lycée de Nevers en 1854 – 1856. Cet herbier présente la flore nivernaise à Beaumont-la-Ferrière et aux alentours à travers 338 spécimens de plantes.

Il s'agit d'un travail remarquable au demeurant puisque chaque spécimen est répertorié par son nom latin et son nom vernaculaire. Derrière la plupart des planches, Achille Millien note la localisation du spécimen et l'année de collecte. D'autres planches, qui semblent vierges au premier abord, présentent des annotations au recto, à la limite de la reliure. C'est ces indications qui permettront de dater son travail entre 1854 et 1856, alors qu'il prépare son baccalauréat au Lycée de Nevers.

Il est à noter que les spécimens présents dans cet herbier sont dans un état de conservation remarquable. L'apprenti botaniste a su appliquer les techniques de collecte et de séchage en vigueur. Pour réaliser les cinq volumes de son herbier, il réutilise les couvertures de livres achetés aux colporteurs ou obtenus au lycée pour rigidifier les plats de chaque volume.

Cet herbier était encore inconnu des botanistes jusqu'en 2011. À sa découverte, les spécimens sont proposés à l'expertise d'Oliver Bardet, responsable de la délégation Bourgogne du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien. Pour lui, il s'agit là d'une œuvre de jeunesse, mais qui présente « globalement un inventaire assez complet du fond floristique de la commune de Beaumont, avec quelques belles raretés ».

L'herbier d'Achille Millien a été conservé dans sa maison de Beaumont-la-Ferrière tout au long de sa vie. Il a ensuite été vendu après son décès en règlement de sa succession le 22 mai 1927. Ce n'est que bien plus tard que les cinq volumes de son œuvre revinrent à Beaumont-la-Ferrière, puisqu'il est aujourd'hui conservé dans la maison natale d'Achille Millien, bâtiment appartenant à la Communauté de Communes Les Bertranges.

Aujourd'hui, l'herbier d'Achille Millien a été numérisé dans son intégralité par les Archives départementales de la Nièvre et est disponible en ligne sur leur site internet.



OÙ S'INFORMER :

Archives départementales de la Nièvre
03 86 60 68 30
archives.nievre.fr

Office de Tourisme de La Charité-sur-Loire
03 86 69 15 06
lacharitesurloire-tourisme.com



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

sous réserve des conditions sanitaires

Le jeudi 04 novembre 2021

Le jeudi 16 décembre 2021

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus communautaires sur www.lesbertranges.fr

NOUVEAU

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les horaires d'ouverture de l'accueil évoluent et s'adaptent aux besoins des usagers. Dorénavant,

les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



MAISON DES SERVICES DE PRÉMERY

Les nouveaux bureaux de l'antenne de Prémery de la Communauté de Communes ont pris place au 40-42 Route de Lurcy.

Labélisé France Service, ce lieu sera bientôt identifiable grâce à des enseignes extérieures. N'hésitez pas à y venir faire un tour !

EN PRATIQUE

CENTRES SOCIO-CULTURELS

La Charité-sur-Loire

Rue de la pépinière
Tél. 03 86 70 23 33

lapepiniereespacesocioculturel.fr

LES DÉCHÈTERIES

La Charité-sur-Loire

Lundi et Mercredi
14h00 à 17h30

Mardi et vendredi
9h00 à 12h00

Jeudi et samedi
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Guéigny

2 rue du Docteur Beaume
Tél. 03 86 60 43 60

Prémery

10 place de l'église
Tél. 03 86 68 11 30

Sichamps

Lundi et mercredi
14h00 à 17h30

Mardi et vendredi
Fermée

Jeudi et samedi
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL LA CHARITÉ-SUR-LOIRE BERTRANGES – VAL DE NIÈVRES

Retrouvez l'accueil touristique des Bertranges à :

La Charité-sur-Loire

5 Place Sainte-Croix

Avril, mai, juin et septembre
9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00

Juillet et Août
9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h30

Octobre, novembre, fin février et mars
mardi au samedi 10h00 à 12h00
et 14h00 à 17h00

Décembre à mi-février
permanence téléphonique :
mardi au vendredi 10h00 à 12h00
et 14h00 à 17h00
accueil touristique fermé au public
(fermeture des services pendant
les vacances de Noël)

Prémery

Maison des services

Toute l'année

lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Cour du Château

Avril à octobre

lundi au samedi midi
10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Guéigny

Site des Forges Royales

Fin mai – Juin – début septembre

mardi au samedi
15h00 à 18h00

Juillet – Août

mardi au samedi
10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES BERTRANGES

14 Avenue Henri Dunant
58400 La Charité-sur-Loire

Tél. 03 86 69 69 06

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,
08h30 à 12h00 /
13h30 à 17h30

MAISON DES SERVICES DE PRÉMERY

40-42 Route de Lurcy
58700 Prémery

Tél : 03 86 37 79 43

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,
08h30 à 12h00 /
13h30 à 17h00

accueil@lesbertranges.fr

www.lesbertranges.fr



La Feuille

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES BERTRANGES |
www.lesbertranges.fr

Siège : Communauté de Communes
Les Bertranges - 14, rue Henri Dunant
58400 La Charité-sur-Loire

Directeur de la publication : Claude
Baland | **Rédacteur en Chef :** Claude
Baland | **Rédaction :** Communauté
de Communes Les Bertranges |

Conception & mise en page : L'équipe
Originis Cyril Toutain - Gautier Riva -
Coralie Toureau - Romane Laithier |
Les crédits : ©Communauté de
Communes Les Bertranges, ©Sylvie
AUGENDRE, ©Delphine CHEVEAU-
RICHON, ©Arthur GARCIA, ©Louis
VILLE, ©Elise BITAULT, ©Ville de
Chaulgnes, ©ESC La Pépinière, ©Ville
de Guéigny, ©macrovector, ©N.W.,
©Office de Tourisme Intercommunal
La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val
de Nièvre, ©Charlène JORANDON |
Impression : Inore Groupe. Imprimé en
France à 10 000 exemplaires

Dans un souci de respect de la nature, «La Feuille
des Bertranges» a choisi d'imprimer votre journal
sur du papier respectant les principes de gestion
durable des forêts (norme PEFC).
De même l'imprimeur s'engage à respecter
la norme Imprim'Vert qui garantit une gestion
écologique des produits et une recherche
permanente de solutions de développement
durable des méthodes d'impression.

PROCHAINEMENT

Retrouvez votre magazine La Feuille
sous une nouvelle forme !

Dossier, budget, actualités, etc.



www.presse.lesbertranges.fr



Abonnez-vous à la newsletter 2.0

Retrouvez les temps forts de votre Communauté de Communes
directement dans votre boîte mail.



Retrouvez Les Bertranges

